

Compte rendu de l'audience auprès de la rectrice de Caen le 7 mai 2019

SNASUB CAEN

étaient présents au titre des autorités académiques : Mme la rectrice, Mme la secrétaire générale
étaient présents à titre syndical : SNASUB-FSU, A&I UNSA, SGEN-CFDT, SUD éducation, FNEC-FP
FO

Mme la rectrice souhaitait connaître les retours des collègues depuis ses visites dans les services. Nous avons répondu que l'inquiétude demeurerait, que le cadrage ne semblait pas très net et que l'opposition à la fusion restait à l'ordre du jour.

cadrage de la fusion : les chefs de division ont été informé d'une commande de la rectrice qui a demandé l'élaboration d'une note commune des chefs de Caen et Rouen pour formuler des propositions pour la mi-mai 2019. Les modalités pratiques d'élaboration sont laissées à l'appréciation de chaque chef. Il n'y a pas non plus de liste préétablie pour savoir quel service serait en bi-site ou en monosite. La doctrine de la rectrice est le maintien des missions, des postes et des agents là où ils sont actuellement (sauf demande individuelle de chacun et sauf pour l'encadrement) avec, a priori, un bi-site, un chef de division unique épaulé par un adjoint sur l'un des deux sites. Un adjoint à un chef de bureau n'est pas obligatoire non plus. Seuls quelques rares services pourraient passer en monosite.

calendrier : la rectrice n'a plus de date de retour du schéma de réorganisation validé par le ministère, tout se décidera localement. Il a été annoncé que les discussions iraient au-delà du calendrier national des autres académies (schémas validés à la mi-mai par le ministère puis validation à l'été 2019, après dialogue local). Les autorités académiques se laisseraient jusqu'à l'automne 2019 pour finaliser l'éventuel projet. Le calendrier de discussion du projet dans les instances nécessite de réunir le CTSA, le CTA, le CHS CT académique, au moins une fois chacun.

visite du CHS CT le 14 mai : nous avons rappelé que la délibération dans le cadre du CHS n'avait pas été respectée et qu'en aucun cas la visite des représentants du personnel du CHS ne signifiait une acceptation implicite de la fusion. Les 3 thématiques proposées par le syndicats étant : impact des risques potentiels de la création de l'académie normande sur l'environnement de travail ; inquiétude liée à la fusion des académies ; fusion des académies et qualité du service rendu auprès des usagers.

Par ailleurs : les organisations syndicales vont proposer assez rapidement une réunion d'information syndicale pour échanger avec vous. Nous avons eu un accord de principe avec le cabinet du Premier ministre pour rencontrer sa conseillère « éducation » à qui nous avons demandé une audience.

DERNIERE MINUTE : La phase de clôture des propositions de réorganisation semble reportée. Le CTSA prévu le 24 mai au cours duquel une première discussion aurait dû avoir lieu a été annulée et reportée au... 18 juin.

Pour l'intersyndicale,
François FERRETTE